



Assemblée générale

Distr. limitée
6 octobre 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-huitième session

13 septembre-8 octobre 2021

Point 5 de l'ordre du jour

Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/HRC/48/L.21/Rev.1

48/... Coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme

Septième alinéa du préambule

Au lieu de

Se félicitant des évolutions positives et des bonnes pratiques recensées par le Secrétaire général dans son dernier rapport¹, notamment en ce qui concerne l'élaboration de cadres législatifs qui garantissent le droit d'accéder aux organismes régionaux et internationaux et de communiquer et de coopérer avec ceux-ci, ainsi que celui d'accéder aux recours offerts par des institutions internationales,

Lire

Prenant note avec intérêt des évolutions positives et des bonnes pratiques recensées par le Secrétaire général dans son dernier rapport¹, notamment en ce qui concerne l'élaboration de cadres législatifs qui créent un environnement favorable et permettent d'accéder à l'Organisation des Nations Unies, à ses représentants et à ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme et de communiquer et de coopérer avec ceux-ci,

¹ A/HRC/48/28.

